

STOP au massacre de la médecine générale ! Un médecin ça se respecte !

C1 PIC

Chère Consœur, Cher Confrère,

Le 29 septembre 2010, vous désignerez vos représentants à l'Union des Professions de Santé (URPS) des médecins libéraux. **Cette élection est capitale pour l'avenir immédiat de la profession mais surtout, pour la survie de vos cabinets et celle de votre exercice.**

Capitale dans votre région, où vos représentants seront confrontés à la toute puissance de l'Agence Régionale de Santé dont les missions premières consistent à décliner localement la maîtrise comptable imposée par le gouvernement et à appliquer rapidement les contraintes de la loi "Hôpital, patients, santé, territoires" ou loi "Bachelot".

Capitale, au niveau national, où il faut dire "STOP" au massacre de la médecine générale libérale engagé depuis 2007 par le Gouvernement et les Caisses.

Depuis toujours, La CSMF résiste à tous ceux qui maltraitent la médecine libérale.

Depuis l'origine, elle s'oppose à la loi Bachelot, qui étatisait notre système de santé et met tout en œuvre pour dégoûter les médecins généralistes de leur métier.

Depuis toujours, la CSMF lutte contre la maîtrise comptable et le rationnement des soins.

Comment accepter le blocage conventionnel imposé par le gouvernement avec l'aide de syndicats complaisants ? Cet immobilisme a permis aux caisses d'économiser 1,12 milliards d'euros sur le dos des généralistes en bloquant depuis 2007 l'application du C à 23 € !

C'est pourquoi, depuis le 12 avril dernier, la CSMF a déclenché l'offensive tarifaire pour l'application du C à 23 € et de la visite à 33 € et imposer le respect des accords conventionnels signés, le respect des médecins, nécessaires à la construction d'une nouvelle convention.

Le mouvement a pris une ampleur considérable malgré le harcèlement des caisses contre lequel la CSMF a organisé le système de défense pour les confrères.

TROP, C'EST TROP !

Votre vote est un précieux soutien aux confrères qui portent le drapeau de la rébellion et imposent, aux caisses comme au gouvernement, l'application des accords aux dates fixées.

Voter CSMF, c'est dire STOP au massacre de la médecine générale et imposer le respect des médecins !

STOP INTOX

La Ministre de la santé a annoncé la "mise entre parenthèses" de l'encadrement des congés et absences des médecins libéraux, ainsi que du contrat de solidarité santé. Concrètement, les mesures ne sont pas effacées de la loi, elles sont simplement suspendues. La CSMF exige le "nettoyage" complet de cette loi scélérate.

VOTER CSMF c'est faire respecter les généralistes

Avec l'aide de syndicats complaisants, le gouvernement s'est acharné sur les médecins généralistes par une multitude de mesures vexatoires inacceptables. La liste est longue :

- > **blocage de toute revalorisation** de la consultation à commencer par celle à 23 € (et de la V à 33 €) pourtant signée en mars 2007
- > perspective de réduction des dépenses maladie pour les prochaines années, avec, en prime, un mécanisme automatique de régulation pire que le plan Juppé, **c'est une provocation** ! La promesse de revalorisations renvoyées en 2012 pour cause de présidentielles, **c'est insupportable** !
- > **refus de sauvegarder la retraite des médecins** (ASV, régime de base,...)
- > humiliation des médecins généralistes avec un **plan de vaccination étatisé**, puis avec une aumône de 6,60 € une vaccination en cabinet considérée comme un "luxe"
- > **dépeçage**, sans négociation, **des fonctions médicales du généraliste** avec un transfert de tâches irresponsable vers les pharmaciens et les infirmières

VOTER CSMF c'est obtenir la disparition des mesures vexatoires inacceptables introduites par la loi Bachelot

Contrairement aux syndicats qui en ont été les complices, la CSMF a combattu depuis le début et avec constance la loi Bachelot et son wagon de mesures vexatoires.

La CSMF est donc le seul syndicat capable et crédible aujourd'hui, grâce à vos voix et à votre soutien, pour continuer d'agir et faire pression sur le gouvernement **pour obtenir la suppression complète par la loi** de ces contraintes qui pèsent sur nos épaules, et pourrissent notre exercice :

- > les autorisations d'absences et de congés
- > l'obligation d'exercer en zone déficitaire une partie de son temps ou de payer une **taxe de 3 000 €**
- > les réquisitions autoritaires rendant les gardes obligatoires
- > les descentes des inspecteurs IGAS dans les cabinets
- > le système des pénalités et du **"délit statistique"** au profit du rétablissement indispensable des droits de la défense !
- > la taxe sur les feuilles de soins papier
- > la **formation continue étatisée et obligatoire** au profit d'une formation continue utile et gérée par la profession
- > le conventionnement individuel avec les ARS
- > la perte de la liberté d'installation au point de ne même plus pouvoir librement changer de rue ni d'associés avec le SROS ambulatoire

VOTER CSMF c'est imposer la revalorisation légitime des honoraires la reconnaissance de l'exercice du médecin généraliste libéral

La CSMF ne signera pas de nouvelle convention si le gouvernement ne débloque pas les moyens nécessaires.

La CSMF exige :

- > **une nouvelle rémunération des consultations identique pour tous.** Il s'agit de remplacer les lettres C et CS par une cotation unique pour tous les médecins assortie de plusieurs niveaux adaptés au contenu, à la durée et à la difficulté de l'acte. La consultation de base du spécialiste de médecine générale doit débiter, **au minimum, à 25 €.**
- > **l'introduction d'une consultation lourde, véritable C2 des généralistes**, pour les situations complexes de plus en plus nombreuses au cabinet de médecine générale
- > l'introduction, en complément du paiement à l'acte d'une rémunération diversifiée, notamment au moyen de **forfaits "tâches administratives"** pour permettre au médecin de retrouver du temps médical en déléguant s'il le souhaite, ces tâches administratives à du personnel qualifié, mais également des **forfaits pour la prévention...**
- > le maintien de **l'avantage retraite (ASV)**, pris en charge aux 2/3 par les caisses, en contrepartie des honoraires opposables que les médecins appliquent
- > l'application aux échéances prévues des revalorisations et la suppression du mécanisme pervers qui permet au gouvernement de repousser l'application des revalorisations signées



La médecine générale libérale est entrée dans la spirale de l'étatisation et vos cabinets sont menacés de disparition.



CONFEDERATION
DES SYNDICATS MEDICAUX FRANCAIS

La CSMF en PICARDIE

Dr José Cucheval

Tête de liste

du Collège des Médecins Généralistes

Si vous voulez dire STOP à ce massacre, votez CSMF ! Ne laissez pas passer cette occasion d'exprimer votre ras-le-bol ! Le gouvernement doit en tenir compte ! Trop c'est trop !

VOTEZ UTILE, VOTEZ CSMF !

Toutes les informations sur les élections aux URPS et les prises de positions de la CSMF sur : www.elections.csmf.org